

DECISION DU PRESIDENT
30 septembre 2022

DECISION MP2022-09-032 : ATTRIBUTION MARCHÉ SUBSÉQUENT N°1 POUR LA FOURNITURE ET LE MONTAGE DE DEUX BENNES A ORDURES MENAGERES

Par délibération en séance du 10 mai 2022, le bureau exécutif a attribué à 3 titulaires l'accord-cadre pour la fourniture et montage de bennes à ordures ménagères.

En vertu de cet accord-cadre, l'agglomération souhaite acquérir une benne de 14 à 16m³ pour un châssis 19 tonnes et une benne de 19 à 21m³ pour un châssis 26 tonnes. Ainsi, les titulaires de l'accord-cadre ont été consulté pour ce besoin, qui constitue le marché subséquent n°1.

Ce besoin avait fait l'objet d'une précédente procédure de mise en concurrence qui avait été déclarée sans suite pour mauvaise définition technique du besoin, par le pouvoir adjudicateur. Suite à la modification des prescriptions techniques une relance a été effectuée sur le profil acheteur Mégalis le 22 août 2022.

Cette mise en concurrence des opérateurs économiques est réalisée en application des articles R.2162-7 et R.2162-10 du Code de la commande publique.

3 offres ont été réceptionnées dans le délai de remise des offres, qui était fixé au 12 septembre 2022 à 12h.

Vu la Commission MAPA réunie le 27 septembre 2022,

Vu la délibération n°DEL2021-03-032 du Conseil d'Agglomération en séance du 23 mars 2021, déléguant au Président pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, d'un montant inférieur aux seuils de procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits budgétaires sont inscrits au budget.

Considérant ces éléments, le Président décide :

- **D'attribuer le marché subséquent n°1 à l'offre économiquement la plus avantageuse, qui est celle du soumissionnaire désigné ci-après :**

Marché subséquent n°1	Pour un montant de :		
		Benne de 14 à 16m ³ pour un châssis 19 tonnes : 91 000 € HT Benne de 19 à 21m ³ pour châssis de 26 tonnes : 92 500 € HT Soit un total de 183 500 € HT, soit 220 200 € TTC	
TERBERG MATEC	7 rue des Malines	91090	LISSES

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,
Vincent LE MEAUX

